

CINÉMA(/CINEMA,58) + MUSIQUE(/MUSIQUE,59)
+ LIVRES(/LIVRES,60) + SCÈNES(/THEATRE,28)
+ ARTS(/ARTS,99964) + IMAGES(/IMAGES,100296)
+ LIFESTYLE(/VOUS,15) + MODE(/MODE,99924)
+ BEAUTÉ(HTTPS://WWW.LIBERATION.FR/BEAUTE,100215)
+ FOOD(/FOOD,100293)

INTERVIEW

«MONTREZ UNE PERSONNE ORDINAIRE DEVENIR HÉROÏNE CONTRE SON GRÉ»

Par Anne Diatkine (<https://www.liberation.fr/auteur/4252-anne-diatkine>)

— 6 juin 2019 à 18:26

Après «Mon Cœur», sur le scandale du Mediator, l'auteure et metteuse en scène Pauline Bureau présente à la Comédie-Française le captivant «Hors la loi», fruit d'un long travail de recherche autour

d'un autre sujet sociétal : le procès de Bobigny, qui conduisit à l'adoption de la loi Veil sur l'IVG fin 1974.



Claire de La Rüe du Can incarne Marie-Claire Chevalier à 16 ans dans la pièce *Hors la loi* de Pauline Bureau. Photo C. Raynaud De Lage. Hans Lucas

Il semblerait qu'il y ait plus de femmes que d'hommes qui poussent la porte du Vieux-Colombier, à Paris (VI^e), pour aller voir *Hors la loi*, l'enthousiasmant et haletant spectacle de Pauline Bureau pour la Comédie-Française qui retrace le parcours de Marie-Claire Chevalier, cette jeune fille violée à 15 ans et inculpée, avec sa mère, pour avoir avorté. A l'automne 1972, le retentissement de leur procès, dit «procès de Bobigny», lors duquel la jeune fille et sa mère sont défendues par M^e Gisèle Halimi, permettra, deux ans plus tard, l'adoption de la loi portée par Simone Veil autorisant l'IVG, fin 1974.

Faut-il encore aujourd'hui convaincre les hommes qu'il ne s'agit pas d'une affaire de femmes, voire de bonnes femmes ? Usons d'arguments dramatiques. S'il faut se rendre au Vieux-Colombier toutes affaires cessantes, ce n'est pas uniquement parce que la pièce est furieusement d'actualité à l'heure où vingt-deux Etats des Etats-Unis remettent en cause le droit à l'avortement et que la fermeture de nombreuses

maternités en France en réduit l'accès. Mais aussi peut-être parce que Pauline Bureau nous attrape par surprise et qu'il est rarissime et réjouissant de voir ses dogmes ou préjugés esthétiques renversés.

A tous ceux qui estiment que l'engagement au théâtre est peine perdue, que la clarté d'une narration nuit à sa complexité, ou qu'en montrant précisément des casseroles, une chemise de nuit tachée de sang, une cuisine verdâtre, on court le risque de l'illustration, le spectacle de Pauline Bureau est salvateur. Que se passe-t-il pour que les vies de Marie-Claire et de sa mère, Michèle Chevalier, surgissent au présent, avec toutes les incertitudes, la panique, et les choix irrésolus plutôt que comme une page d'histoire dont on connaîtrait l'issue et qu'on revisiterait placidement ?

Ce qu'on voit sur le plateau - grâce notamment à la scénographie d'Emmanuelle Roy, qui fait apparaître dans le cadre d'une fenêtre le surgissement d'images mentales, magnifique usage de la vidéo dont la texture provoque le doute -, c'est avant tout la mémoire comme une matière palpitante et mystérieuse qui habite et questionne. Ce qui emporte l'adhésion, ce sont des acteurs ici tous exceptionnels qui prennent à bras-le-corps leurs personnages, s'amuse à être «pour de vrai» des ados ou des enfants (Claire de La Rüe du Can et Sarah Brannens), ou d'attraper des idiosyncrasies de Delphine Seyrig, Michel Rocard, Simone de Beauvoir sans craindre la ressemblance. Des détails d'une précision extrême - dans le vocabulaire, les costumes, la lumière - permettent de basculer dans le kaléidoscope des années pour revenir à «ici et maintenant», sans aucune confusion.

Ainsi est-il tangible qu'on ne vit pas à la même époque, selon qu'on loge au rez-de-chaussée d'une HLM de Neuilly-Plaisance ou dans les hauteurs d'un petit appartement parisien. Cette distorsion est au cœur du procès. «*Pourquoi puis-je avorter sans être inquiétée, alors que Marie-Claire et sa mère risquent la prison ?*» demande en substance une merveilleuse Delphine Seyrig à la cour. Ce qui se tisse sur le plateau ne sont que des histoires de solidarité avec, au commencement, celle d'une mère célibataire (Coralie Zahonero) qui choisit d'aider sa fille à défier la loi contre ses propres convictions, lesquelles la pousseraient plutôt à élever le bébé, celle d'une voisine (Danièle Lebrun) et d'une

avocate, Gisèle Halimi (Françoise Gillard). Au commencement, donc, il y a une femme d'une soixantaine d'années qui s'avance vers les spectateurs : *«Ça m'est arrivé à moi... Enfin, à un moi qui était moi autrefois. Et ça m'a tant changée que je ne peux même plus savoir qui j'étais avant que ça ne m'arrive.»* Pauline Bureau avait déjà prouvé il y a deux ans, avec *Mon Cœur*, sur le scandale du Mediator(https://next.liberation.fr/theatre/2017/03/16/mediator-le-choeur-du-scandale_1556202), qu'elle savait utiliser les plateaux de théâtre comme un ring. C'est encore le cas ici. Rencontre.

Aviez-vous depuis longtemps l'idée d'écrire une pièce sur le procès de Bobigny ?

J'y ai pensé quand l'administrateur de la Comédie-Française, Eric Ruf, m'a proposé de concevoir un spectacle dans cette salle du Vieux-Colombier. Je trouve qu'elle ressemble à un ventre. J'avais envie de raconter, dans cette institution où peu d'auteurs ont été représentés un moment clé de l'histoire des femmes.

Ce qui est très étonnant, c'est que le nom de Marie-Claire Chevalier passe incognito, alors que son procès est inscrit dans l'histoire...

Plus personne n'avait ses coordonnées. J'ai dû fouiller dans les archives du 9-3. Une passerelle portant son nom avait été inaugurée et à cette occasion elle indiquait dans une interview qu'elle était repartie dans la région où vivait sa mère. J'ai appelé systématiquement tous les Chevalier. Ma surprise, quand j'ai enfin rencontré Marie-Claire, est qu'elle soit si jeune. Alors qu'on a le sentiment qu'il s'agit d'une histoire très ancienne. De voir arriver une femme de 65 ans, qui avait travaillé toute sa vie comme aide-soignante, me ramenait au présent.

La réussite du spectacle tient à ce que l'histoire de Marie-Claire et de sa mère nous parvient comme une histoire non close, où une femme d'aujourd'hui se réapproprie ce qui lui est arrivé.

Partir du récit de Marie-Claire, être au plus proche de ses mots, de ses sensations, a été le point de départ. Je n'aurais pas fait le spectacle sans elle, et si je n'avais pas été intimement concernée. C'est d'ailleurs ainsi que Gisèle Halimi construit sa défense. Elle prend le combat de Marie-Claire et de Michèle en y accrochant sa propre histoire, expliquant durant le procès qu'elle aussi a dû avorter toute jeune. Ce qui m'intéressait, c'est que l'agression sexuelle ne soit jamais nommée, ni par la mère, ni par la fille. Aucune des deux n'a conscience qu'il s'agit d'un viol. A l'intérieur de ce silence, il y a la honte. C'était très important de montrer que même si le cas de Marie-Claire est exemplaire, ce qui a été demandé durant le procès est une loi qui autorise l'IVG sans restriction.

Vous montrez ce qu'on ne voit jamais sur un plateau : le sang de l'hémorragie notamment.

Marie Darrieussecq a écrit un très beau texte où elle remarque qu'on parle toujours de la naissance et de la mort de manière éthérée. On n'en sait rien tant qu'on ne l'a pas vécu. Marie-Claire a failli mourir de l'hémorragie, et non de l'avortement lui-même.

Votre texte provient-il de séances d'improvisation avec les acteurs ?

Pour la première fois de ma vie, je suis arrivée en répétition avec un texte entièrement construit. On n'avait pas le temps d'improviser durant les six semaines de répétition. Heureusement, les acteurs du Français arrivent en ayant des tonnes de suggestions. Il fallait prévoir le moindre déplacement, car on n'a travaillé dans le décor qu'à la toute fin.

D'où viennent les sources du procès ?

Simone de Beauvoir a payé de sa poche une sténo-dactylo qui a tapé les minutes du procès, car elle avait compris qu'il serait historique. On dispose aussi de certains enregistrements. Malgré cela, il y a des questions qu'on a eu du mal à comprendre. Comme quand le président de la séance demande si l'avortement a été pratiqué par la bouche.

Que veut-il dire ?

Le président pensait qu'il était possible d'avorter en plaçant une sonde dans la bouche. Ce sont des hommes qui jugent des femmes, mais ils n'ont pas la moindre idée de leur anatomie.

Pour autant, vous montrez ce qu'on a oublié : à savoir que lors de ce procès, des hommes tels Michel Rocard et Jacques Monod ont témoigné...

Oui. Selon la volonté de Gisèle Halimi, qui avait compris que, pour que le procès ait un retentissement, il fallait des hommes. C'est elle qui a imposé leur présence. On a légèrement retravaillé le témoignage de Michel Rocard, car je voulais qu'on entende le nombre de décès causé par la loi interdisant l'avortement: 5 000 femmes mouraient chaque année, et 250 000 durant la cinquantaine d'années où la loi a sévi.

Reconnaissez-vous votre pratique dans l'appellation «théâtre documentaire» ?

Ce serait du «théâtre documenté» plutôt. Ce qui m'intéresse, c'est d'atteindre l'ossature poétique de toute vie. De montrer comment, contre son gré, une personne ordinaire devient une héroïne. Michèle et Marie-

Claire ont fait preuve d'un courage fou. Elles ont choisi durant le procès de ne pas s'excuser d'avoir défié la loi.

Marie-Claire était-elle étonnée de votre appel ?

Il y a eu du temps avant qu'elle me rappelle. Elle a préféré venir à Paris plutôt que j'aille chez elle. Et au bout de cinq heures, elle m'a dit : «*Je crois que j'ai tout dit.*» Elle savait que quoi qu'on veuille, quand on parle, il y a toujours une mise en scène de la réalité.

Anne Diatkine (<https://www.liberation.fr/auteur/4252-anne-diatkine>)

Hors la loi texte et m.s. **Pauline Bureau** avec les comédiens de la Troupe de la Comédie-Française. Théâtre du Vieux-Colombier, 75006. Jusqu'au 7 juillet. (<https://www.comedie-francaise.fr/fr/evenements/hors-la-loi18-19>)